



Liste des candidats admis à se présenter à chaque épreuve aux fins d'obtention d'un certificat de spécialisation

Beaux-arts, arts décoratifs et droit du marché de l'art

TILLIE-CHAUCHARD Caroline

Sous réserve de paiement des frais d'inscription dans le délai imparti. Tout défaut de paiement entraîne la non-recevabilité de la candidature pour la session 2024 des certificats de spécialisation